

FORMATION Permis B , AAC

OBJECTIFS - Obtenir la catégorie B du permis de conduire

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Avoir minimum 16 ans (15 ans pour l'apprentissage anticipé de la conduite)
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- Avoir la nationalité Française, ou justifier de la régularité de son séjour en France
- Résidence normale et domicile en France
- Pour les candidats âgés de 17 ans révolus à 25 ans non révolus, être à jour au regard de la journée défense et citoyenneté (JDC) en étant en capacité de fournir l'attestation de participation, ou l'attestation provisoire en instance de convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC), ou l'attestation individuelle d'exemption
- Être enregistré en préfecture
- Disposer d'un livret d'apprentissage de la conduite

INTERVENANTS

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R)
- Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Pédagogie et didactique : - Méthodes et techniques adaptées aux adolescents et aux adultes
- Moyens et outils: - Salle de cours équipée de moyens informatiques / vidéo-projection.
- Outils pédagogiques et réglementaires
- Documentation professionnelle
- Maquettes - Aires d'évolutions et parcours adaptés
- Elèves conducteurs en cours de formation Véhicules :
- Véhicules à boîte manuelle ou automatique de la catégorie B du permis de conduire

EFFECTIFS 1 Elève par véhicule

DUREE

- - Minimum 20 heures obligatoire (Boîte mécanique)

COURS EXPLIQUES :

Mardi de 18h à 19h et de 19h à 20h | Jeudi de 19h à 20h et de 20h à 21h

BUREAU OUVERT :

Mardi, Jeudi de 10h à 13h et de 15h à 19h | Mercredi, Vendredi de 15h à 19h
Samedi de 10h à 13h et de 15h à 18h

Agrément E 1709400100

SAS au capital de 5 000,00 € - RCS Créteil B 825 128 648 - N° SIREN : 825 128 648 N° TVA intracommunautaire : FR82 825128648 - code APE Entreprise (NAF) : 8553Z



- Minimum 13 heures obligatoires (Boîte automatique, avec une régulation à la boîte mécanique possible en auto-école au bout de 6 mois après un minimum de 7h de conduite) PROGRAMME

1. MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul
2. APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales
3. CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers - 4.
4. PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique

- SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION

- Livret de formation aux permis B
- Fiche individuelle physique ou numérisée
- **DIPLÔME VISE** - Passer avec succès l'épreuve théorique générale (E.T.G) d'admissibilité portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur si celle-ci n'est pas déjà obtenue depuis moins de 3 ans. - Passer avec succès l'épreuve pratique d'admission permettant de contrôler les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats, nécessaires pour circuler de manière autonome et en toute sécurité en tenant compte des spécificités propres à chaque véhicule

PROGRAMME DE FORMATION / APPRENTISSAGE ANTICIPE DE LA CONDUITE, PERMIS B AVEC OU SANS CONDUITE SUPERVISEE

- 1. MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul
- 2. APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales
- 3. CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- 4. PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Evaluer et maintenir les distances de sécurité. Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Croiser, dépasser, être dépassé.

COURS EXPLIQUES :

Mardi de 18h à 19h et de 19h à 20h | Jeudi de 19h à 20h et de 20h à 21h

BUREAU OUVERT :

Mardi, Jeudi de 10h à 13h et de 15h à 19h | Mercredi, Vendredi de 15h à 19h

Samedi de 10h à 13h et de 15h à 18h

Agrément E 1709400100

SAS au capital de 5 000,00 € - RCS Créteil B 825 128 648 - N° SIREN : 825 128 648 N° TVA

intracommunautaire : FR82 825128648 - code APE Entreprise (NAF) : 8553Z



- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
 - Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
 - Adapter l'allure aux situations. Passer des virages et conduire en déclivité.
 - Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
 - Démarrer et s'arrêter.
 - Tourner à droite et à gauche en agglomération.
 - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.
 - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
 - Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
 - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
 - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
 - Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
 - Utiliser la boîte de vitesses.
 - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
 - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
 - Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
 - Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
 - S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.
 - Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes.
 - Savoir en tenir compte.
 - Pratiquer l'écoconduite.
 - Regarder autour de soi et avertir.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.
 - Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts ...

COURS EXPLIQUES :

Mardi de 18h à 19h et de 19h à 20h | Jeudi de 19h à 20h et de 20h à 21h

BUREAU OUVERT :

Mardi, Jeudi de 10h à 13h et de 15h à 19h | Mercredi, Vendredi de 15h à 19h
Samedi de 10h à 13h et de 15h à 18h

SAS au capital de 5 000,00 € - RCS Créteil B 825 128 648 - N° SIREN : 825 128 648 N° TVA
intracommunautaire : FR82 825128648 - code APE Entreprise (NAF) : 8553Z

Agrément E 1709400100